



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

formation en alternance

Question écrite n° 50262

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur l'annonce d'un plan pour l'embauche de 100 000 jeunes. La suppression de l'exonération spécifique aux contrats de professionnalisation en 2008 marque une contradiction entre les intentions déclarées et les actes sur la question de la formation des jeunes et de l'alternance. Il lui demande quelles mesures il pense mettre en oeuvre pour revaloriser la formation en alternance.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50262

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5096

Question retirée le : 3 mai 2011 (Fin de mandat)